

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 59 (2001)

Heft: 3: Forum "Ressources humaines" : la responsabilité sociale des entreprises : quelles approches concrètes? : Actes du colloque du 29 Mai 2001

Buchbesprechung: Lectures critiques

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LECTURES CRITIQUES

À propos des ouvrages :

"LA SOCIOLOGIE ET L'INTERVENTION. ENJEUX ET PERSPECTIVES" de Didier Vranken et Olgierd Kutry (Éds), Éditions De Boeck Université, collection "Ouvertures sociologiques" – préface de Michel Crozier –, 2001, 357 pages.

"L'INTERVENTION SOCIOLOGIQUE EN ENTREPRISE. DE LA CRISE À LA RÉGULATION SOCIALE" de Marc Uhalde (Dir), Éditions Desclée de Brouwer, collection "Sociologie économique" – préface de Renaud Sainsaulieu –, 2001, 482 pages.

"LES NOUVELLES FONDATIONS DE SCIENCES DE GESTION. ÉLÉMENTS D'ÉPISTÉMOLOGIE DE LA RECHERCHE EN MANAGEMENT" d'Albert David, Armand Hatchuel et Romain Laufer (Coord), Éditions Vuibert, collection "FNEGE", 2001, 212 pages.

Par : Vincent Calvez – Groupe ESSCA, Angers –,
et Alain Max Guénette – HEG de Neuchâtel.

Un thème se trouve à l'intersection des trois livres présentés : celui de l'intervention de tiers, ici essentiellement des chercheurs, dans des organisations, ou, plus particulièrement dit, dans des groupes organisés. Cependant, tandis que les deux premiers ouvrages renvoient à des approches sociologiques, le troisième se réclame d'une démarche gestionnaire. Pour camper ces deux positions typiques, "sociologique" et "gestionnaire", avançons que la première propose d'appréhender une organisation à travers son système humain, et la seconde à travers son instrumentation de gestion. Bien sûr, les tenants d'une perspective sociologique n'excluront pas plus les aspects techniques ou économiques dans leurs interventions, que les tenants d'une approche gestionnaire ne feront l'impasse sur les aspects humains. Néanmoins, les différentes conceptions de l'intervention sont, dans tous les cas, d'autant plus exclusives les unes les autres qu'elles sont liées à des théories différentes, singulières quant à leurs présupposés et aux intentions qui les motivent. Autrement dit, on peut trouver une diversité à l'intérieur d'approches d'un même type. On se propose dans les

lignes qui suivent : de traverser en diagonale les trois livres ; puis de mettre en relief trois démarches d'intervention en entreprise.

La sociologie et l'intervention est un ouvrage collectif dont les articles peuvent être classés en trois groupes. Un premier où les auteurs s'attachent à pointer les enjeux nouveaux de la sociologie contemporaine. Vranken et Kutty, notamment, soutiennent que l'intervention représente un enjeu incontournable puisque de plus en plus de personnes formées à la sociologie sont sollicitées à utiliser les connaissances acquises au service des organisations qui les emploient à cet effet ; sans compter que les demandes comme les pratiques d'intervention sont de plus en plus hétérogènes. L'idée que la sociologie est entrée dans une nouvelle phase de son développement, traverse l'ouvrage. Monique Legrand, par exemple, pointe la tension de plus en plus vive que doit affronter le sociologue opératoire, entre la réponse à un commanditaire et le maintien du raisonnement sociologique.

Un article se distingue où Guy Minguet éclaircit le sujet en établissant une classification des modèles d'intervention, le terme "modèle" étant ici entendu au sens de "théorie formalisée de la société et de l'action". Il en présente dix par le menu. Il s'agit des modèles : dynamique ; systémique sociotechnique ; du développement organisationnel ; de la contingence structurelle ; de l'apprentissage organisationnel ; systémique politique ; identitaire/culturel ; actionnaliste ; socioanalytique institutionnel ; clinique analytique. Un troisième groupe de textes regroupe des articles écrits par des tenants de certains des modèles mis en exergue par Minguet : François Dubet pour le modèle actionnaliste ; Erhard Friedberg pour le modèle systémique politique ; Florence Osty pour le modèle identitaire/culturel ; André Lévy pour le modèle clinique analytique.

Passons à l'ouvrage *L'intervention sociologique en entreprise* dirigé par Marc Uhalde, ce dernier s'inscrivant, comme F. Osty, dans la mouvance du sociologue Renaud Sainsaulieu ("modèle identitaire/culturel" dans la taxonomie de Minguet). Considérant l'entreprise comme une institution sociale dans laquelle les personnes peuvent se constituer une identité par le travail, ces auteurs analysent la vie collective de travail en termes de socialisation. Dans leur précédent ouvrage, *Les mondes sociaux de l'entreprise* (même éditeur, 1995), ils proposaient une typologie de cinq "mondes sociaux" renvoyant chacun à une entreprise-type : duale, bureaucratique, modernisée, communautaire, et en crise. Chacun de ces mondes étant cen-

sés répondre à une forme identitaire spécifique, ils suggéraient aux dirigeants de tenir compte de la variété des contextes. Relativement à l'intervention, il va sans dire que c'est le dernier monde social dit de "l'entreprise en crise" qui est l'objet principal des interventions sociologiques puisqu'il est en déficit de régulations sociales.

Dans leur récent ouvrage, nos auteurs prolongent leur contribution à travers la notion d'intervention. Une première partie leur permet de situer leur mode en regard d'autres, rappelant ainsi la profondeur historique dans laquelle ils situent leur démarche. Dans une deuxième, ils exposent dix cas de démarches d'intervention en entreprise, regroupés en trois types d'action : sur les systèmes locaux de production ; sur les acteurs dirigeants ; et sur les acteurs fonctionnels. Dans une troisième partie, enfin, ils tirent les conséquences théoriques des cas pratiques analysés. Marc Uhalde y aborde les ressorts des modifications de compromis organisationnels entrevus, en mettant particulièrement l'accent sur la notion d'apprentissage.

L'ouvrage *Les nouvelles fondations de sciences de gestion* s'inscrit dans les débats autour du degré de scientificité de la gestion qui renvoie, historiquement, à des pratiques enseignées par des gens de terrain. Le mouvement de professionnalisation de l'enseignement aidant, la question de savoir si le management est un art ou une science a commencé de se poser. Que penser, en effet, de cette science appliquée qui emprunterait les moindres de ses concepts et de ses méthodes aux sciences humaines et sociales – économie, sociologie, ethnologie, sciences cognitives, etc. –, et qui, de surcroît, ne se définirait que par ses sous-disciplines – comptabilité, finance, marketing, stratégie ?!...

Cherchant à proposer des concepts fédérateurs pour les sciences de gestion, nos auteurs constatent qu'elles sont les plus jeunes des sciences sociales, et qu'il s'agit de sciences de l'action. Qu'elles sont, qui plus est, des sciences de l'artificiel, ce qui revient à considérer l'entreprise comme un artefact et à définir les dites sciences comme des sciences de l'ingénierie. Hatchuel ajoute que l'entreprise est un collectif particulier, périodiquement obligée de se reconcevoir pour survivre. L'idée centrale qui traverse l'ouvrage suggère que pour fonder théoriquement la gestion, il convient de se tourner vers une épistémologie de l'action plutôt que de la connaissance, et de s'interroger sur le type de statut des connaissances émises par les chercheurs en gestion, sachant que les résultats produits sont en tension sur des projets d'action. Parmi les sujets abordés, il en est un

qui nous intéresse plus particulièrement : le mode d'intervention dite "recherche-intervention" préconisé par Hatchuel et discuté par David.

Mettons à présent l'accent sur trois modalités d'intervention axées sur l'entreprise : celle de Friedberg, celle de Hatchuel (non répertorié par Minguet puisqu'il ne s'agit pas à proprement parlé d'une démarche sociologique), et celle de Uhalde et Osty.

Pour Friedberg, le problème fondamental dans une organisation est le rapport entre la théorie et la pratique – ou entre la prescription et l'exécution –, le problème fondamental du management revenant à gérer l'écart entre, précisément, ce qui est l'expression de la volonté managériale – son discours, ses stratégies, et les structures et les procédures formelles –, d'un côté, et les pratiques profondes – que d'aucuns ont appelé le management clandestin –, de l'autre. Quoique la gestion dudit écart peut être effectuée de plusieurs manières, celles-ci reviennent toujours à essayer de faire remonter la réalité des pratiques du terrain vers les prescripteurs, dirigeants ou managers. C'est ici que se situe pour Erhard Friedberg le rôle du sociologue qui est par nature le porte parole du terrain, c'est-à-dire des pratiques et des structures souvent informelles. Il conçoit l'intervention comme renvoyant à une activité de recherche proprement sociologique dans une première phase, c'est-à-dire de production de la connaissance, et à une activité de formation, d'animation ou de monitoring dans une deuxième phase, de façon à ce qu'une autre manière de prescrire puisse être mise en place. La première phase, de diagnostic, est d'autant plus importante qu'elle vise à renvoyer un miroir aux protagonistes dans lequel ces derniers sont censés, si le diagnostic est bien fait, reconnaître leurs pratiques et, ainsi, être aptes à se baser sur un langage commun.

Pour Armand Hatchuel, les approches systémiques stratégique comme sociotechnique se sont formées en analysant les relations entre les acteurs dans des entreprises où les métiers étaient anciens et stables, et sans transformations simultanées des connaissances et des relations. Or, selon lui, cela n'est plus le cas. Précisons que pour ce chercheur, les entreprises ont théorisé la question du changement en créant un acteur nouveau : le concepteur, c'est-à-dire l'expert (plutôt que l'acteur comme chez Friedberg). L'histoire des entreprises contemporaines est ainsi vue comme la genèse des fabricants de règles, des prescripteurs dont la montée en puissance dès la fin des années 60 a conduit à fabriquer un appareil créateur de règles et de modifications qui est devenu le problème majeur de

gestion. Il ne paraît donc plus suffisant à Hatchuel d'insister sur le volet humain ou "politique" de la transformation technologique. Au contraire, toute approche de l'entreprise doit mettre en bonne place la construction de l'expertise comme un enjeu central déterminant les structures et les stratégies. Pour Hatchuel, il faut donc considérer que l'espace de formation des savoirs est un espace dans lequel les acteurs se reconstruisent aussi bien qu'ils construisent les techniques de la firme. Pour cela, il prône une posture de recherche-intervention où le chercheur est un spécialiste en "outils de gestion".

Pour Uhalde et Osty, le monde de l'entreprise est entré dans une profonde dérégulation. Quoique traversée, par ailleurs, par la dynamique d'individualisation des liens sociaux, la subjectivation prenant le pas sur l'intégration, la reconnaissance identitaire s'y renforce. Le travail d'intervention revient pour ces auteurs de favoriser des régulations sociales légitimes en travaillant sur les identités professionnelles et les apprentissages culturels. Le dispositif de l'intervention repose sur trois caractéristiques principales. D'abord, la réalisation d'un diagnostic, avant toute chose, pour problématiser les axes autour desquels des apprentissages sociaux peuvent être attendus. Ce diagnostic associe les acteurs à travers des groupes d'approfondissement de l'analyse. Ensuite, la mise en place de groupes d'élaboration de solutions, puis de séances de confrontation entre ces groupes sur l'analyse de l'existant et sur les propositions de changement. Ces groupes sont constitués sur la base des positions relationnelles et identitaires reconstituées dans la phase de diagnostic, parce que c'est autour de ces positions que se nouent des problèmes de coexistence ou de coopération. Enfin, l'organisation d'une phase "institutive" où l'instance dirigeante est amenée à se confronter aux différents groupes pour élaborer des décisions concrètes en matière de changement.

Loin d'épuiser le sujet de l'intervention, nous avons cherché à rendre compte des trois ouvrages présentés en illustrant le fait qu'une méthode est toujours liée à une théorie, même si cette dernière n'est pas toujours formellement explicitée.

* * *

À propos de l'ouvrage :

"WORLD INVESTMENT REPORT 2000", Nations Unies, CNUCED, Genève 2000.

Par . Philippe Gugler⁸ et Pascal Raess^{9 10}

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) a publié son rapport annuel « World Investment Report 2000 ». Ce document, qui constitue le 10^e de la série, comporte une partie spéciale consacrée aux fusions et acquisitions transnationales (F&AI). Ce volume est un outil précieux tant au niveau de la qualité des analyses que de la richesse des sources statistiques et de la pertinence des cas concrets présentés. L'équipe de spécialistes, dirigée par Karl Sauvant, est appuyée par les principaux experts mondiaux du domaine des sociétés transnationales tels que le professeur John Dunning.

Le rapport comprend deux parties. La première traite des principaux développements des investissements étrangers directs (IED) au niveau global et régional ainsi que des principales sociétés transnationales. La seconde partie est consacrée plus spécialement aux F&AI ainsi qu'à leur lien avec le développement. Ce nouveau rapport sera en particulier utile à tous ceux qui cherchent de bonnes sources statistiques sur les phénomènes de la « mondialisation » ou de la « globalisation ».

Tendances principales pour les IED

Outre la forte croissance globale des IED enregistrée en 1999, le rapport attire l'attention sur le fait que, comme par le passé, les principaux pourvoyeurs et destinataires d'investissements sont les États-Unis et l'Union européenne. De manière similaire, le classement des 100 plus grandes entreprises transnationales¹¹ révèle que 99 d'entre-elles sont basées dans la zone OCDE. Ainsi, les centres de décision des IED sont

⁸ Dr rer pol, Vice-directeur au secrétariat de la Commission de la concurrence.

⁹ Dr. ès sc. écon., collaborateur scientifique au secrétariat de la Commission de la concurrence.

¹⁰ Les vues exprimées sont personnelles et ne reflètent pas forcément celles du secrétariat de la Commission de la concurrence.

¹¹ En termes d'actifs détenus à l'étranger en 1998 (dernières données disponibles).

presque exclusivement occidentaux, même si ceux-ci déploient des effets à l'échelle mondiale.

F&AI et développement

La forte croissance du nombre des F&AI ainsi que la part importante de ces dernières dans l'ensemble des flux d'IED en 1999 (>80%) ont décidé la CNUCED à dédier la moitié de son rapport aux F&AI et à leurs liens avec le développement. Cette question est évidemment cruciale et l'effort analytique déployé dans ce rapport est à saluer tout particulièrement. Mais avant de s'interroger sur ce lien, le rapport décrit soigneusement les tendances mondiales et régionales pour les F&AI ainsi que leurs importances par secteur d'activités. Dans l'industrie, ce sont surtout les domaines pharmaceutiques, chimiques et automobiles qui sont concernés par la vague des F&AI, alors que dans les services, les télécommunications et les services financiers ont joué un rôle primordial. Après cet exposé plutôt descriptif, les auteurs discutent les causes et les conséquences des F&AI et proposent une très bonne revue de la littérature, avec de nombreuses références bibliographiques.

Le rapport aborde ensuite la question du lien entre les F&AI et le développement. Une meilleure compréhension des causes et des effets des F&AI et des liens avec le développement devrait finalement permettre de mieux guider les responsables gouvernementaux dans leur processus de prise de décision. Pour analyser le lien entre les F&AI et le développement, les auteurs du rapport proposent de comparer les F&AI aux implantations de nouvelles filiales (« greenfields IED »). L'idée étant que les liens entre la création de nouvelles filiales et le développement sont mieux connus. Ainsi, en analysant les différences entre ces deux types de stratégies d'implantation, on peut également tirer des conclusions quant à l'impact des F&AI sur le développement. En résumé, les effets à long terme sont similaires selon qu'une entreprise pénètre un marché par F&AI ou par la création d'une nouvelle filiale. C'est à court terme que la CNUCED entrevoit plus d'avantages, pour l'économie nationale, lorsque l'investissement se traduit par la création d'une nouvelle filiale plutôt que par une F&AI.¹²

Un des arguments centraux du rapport est de mettre en exergue le rôle primordial de la politique des États. Plus particulièrement, le docu-

¹² Notamment parce que de nouvelles capacités de production sont installées.

ment insiste sur le rôle complémentaire d'une politique d'attrait des investissements étrangers et d'une saine politique de la concurrence. En effet, les politiques menées par un État ont un impact crucial quant à l'attrait des IED ainsi qu'à leurs effets sur le développement. Le rapport note d'ailleurs que de manière générale, et ce depuis dix ans, les conditions d'investissements internationales se sont améliorées significativement, ce qui a notamment contribué à la forte croissance des IED en 1999. Un des reproches fréquemment formulé à l'encontre des F&AI est qu'elles créent ou renforcent des positions de pouvoir de marché au sein du pays récipiendaire. Le rapport oppose à cet argument celui de la politique de la concurrence : ce ne sont pas les F&AI qui peuvent avoir un effet négatif, mais plutôt une politique de la concurrence inappropriée. De plus, comme les F&AI déploient par définition des effets supra-nationaux, la CNUCED appelle à la constitution d'une nouvelle autorité de la concurrence « mondiale » ou alors à une intensification, bilatérale ou multilatérale, des accords de coopération entre les différentes autorités de la concurrence.

Conclusion

Le rapport de la CNUCED permet de se faire une idée précise des flux globaux d'IED. Il contribue également à une meilleure connaissance des aspects quantitatifs de la globalisation. L'analyse régionale des IED met clairement en évidence les fortes disparités dans la provenance et l'affectation des flux d'investissement entre les différents blocs économiques. Finalement, il suggère d'une part que davantage de recherches soient entreprises sur le lien entre les F&AI et le développement, et d'autre part qu'une réflexion plus approfondie soit menée sur le rôle central de la politique de la concurrence dans un contexte de globalisation de la production et des marchés.

* * *